

Lutte contre les prises à contresens sur chaussées à 2x2 voies

Démarche nationale de lutte contre les contresens

Valentine DARRIEUS

Cerema/DTec ITM



Direction technique
Infrastructures de transport et matériaux



Contexte

Enjeu quantitatif limité : en 2013, les contresens représentent 1% du nombre total d'accidents survenus sur le réseau des routes à chaussées séparées.

Enjeu qualitatif important : en 2013, les accidents suite à une prise à contresens représentent plus de 5,5% du nombre total de tués sur ce type de route.

Enjeu médiatique très important : les accidents dus aux prises à contresens mettent en cause l'un des réseaux routiers les plus sûrs dont l'un des avantages est précisément d'éviter les collisions frontales.

Programme 2012

A partir de 2012, à la demande de la DGITM et de la DSCR, un programme national renforcé sur le sujet de la lutte contre les prises à contresens sur routes à chaussées séparées a été instauré :

- Inspections des points de choix sur l'ensemble du réseau routier national concédé et non concédé
- Propositions d'évolution de la doctrine technique, notamment sur la conception des aires de repos et de services
- Bilan sur les expérimentations (signalisation, détection) françaises et étrangères
- Réflexion sur l'information transmise aux usagers circulant dans le bon sens

Programmes 2013 et 2014

En 2013 et 2014, le programme d'actions du Cerema a été enrichi :

- Suivi de l'expérimentation des panneaux B1J par les CG 35 et 44
- Suivi de l'expérimentation des plots lumineux anti-contresens par ASF



- Suivi de l'observatoire expérimental des contresens du réseau de la DIR Ouest



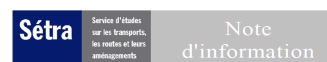
- Refonte des notes d'information 129 et 134 du Sétra



Lutte contre les prises à contresens
Renforcement de la perception des sens de circulation

Auteurs : Sétra
Révisé par : ASF/APRD/ISANEF/SAPM
septembre 2010

Circulation
Sécurité
Équipement
Exploitation
134



Lutte contre les prises à contresens
Renforcement de la signalisation sur les bretelles

Auteurs : Sétra
Révisé par : CERE
janvier 2009

Circulation
Sécurité
Équipement
Exploitation
129

Inspection des points de choix

Objectif des inspections :

- Améliorer des points de choix sur les routes à chaussées séparées, vis-à-vis de la signalisation (directionnelle et de police), du marquage, et de la conception et de l'environnement général.

Calendrier :

- 2008 : lancement du programme d'inspection
- 2012 : synthèse des inspections pour en dresser un bilan

Méthodologie :

- Grille d'inspection pour chaque point de choix
- Grille de synthèse des inspections pour chaque gestionnaire

Inspection des points de choix

Résultats partiels (à confirmer) :

- La signalisation directionnelle est peu problématique
- La signalisation de police et le marquage sont plus problématiques et doivent être améliorés
- Des améliorations de la géométrie et de l'environnement des points de choix sont possibles

Axes d'amélioration envisagés :

- Mise en conformité des différentes signalisations avec l'IISR
- Réalisation périodique de ces inspections

Évolution de la doctrine technique

Note d'information sur la conception des aires de repos et de service

→ Présentation de la note en début d'après-midi

Refonte des notes d'information 129 et 134

→ Présentation de la note en début d'après-midi

Autres axes de travail du Cerema

Suivi de l'expérimentation des panneaux B1J par les CG 35 et 44
→ Présentation de l'expérimentation en fin de matinée

Suivi de l'expérimentation des plots lumineux anti-contresens par ASF

→ Présentation de l'expérimentation en fin de matinée

Suivi de l'observatoire expérimental des contresens du réseau de la DIR Ouest

→ Présentation à suivre

Merci

Valentine DARRIEUS
Cerema/Dtec ITM/CSEP/DSC
Chargée d'études Sécurité des infrastructures
adresse courriel : valentine.darrieus@cerema.fr